



Estimation de consommation électrique abusive

Par **TiMac**, le **03/01/2010** à **09:32**

Bonjour,

J'ai souscrit à une offre électricité chez Direct Energie, et j'ai reçu une estimation de ma consommation électrique portant ma facture à plus de 850 Euros, alors qu'habituellement ma facture s'élève aux alentours de 150 Euros. J'ai tenté de résoudre ce différent par téléphone, mais les conseillers ne répondent que des phrases toutes faites sans doute imposées par Direct Energie, sans pouvoir débloquer la situation. J'ai donc refusé de payer cette facture, et après quelques coups de téléphone, j'ai réussi à obtenir un échelonnement. Mais dernièrement, j'ai reçu une autre facture sur laquelle apparaît une consommation d'électricité déjà facturée dans la facture de 850 Euros. Il me demande donc de payer 2 fois la même chose. Bien entendu, il en est hors de question !

Sachant qu'il est impossible d'avoir une personne compétente en la matière par téléphone chez ces gens là, j'aimerais savoir ce que je peux engager afin de ne payer que ce que je dois réellement, sachant que je n'ai pas les moyens financiers de jouer le rôle d'une banque et d'avancer des estimations abusives de consommation électrique.

Merci pour votre aide.